

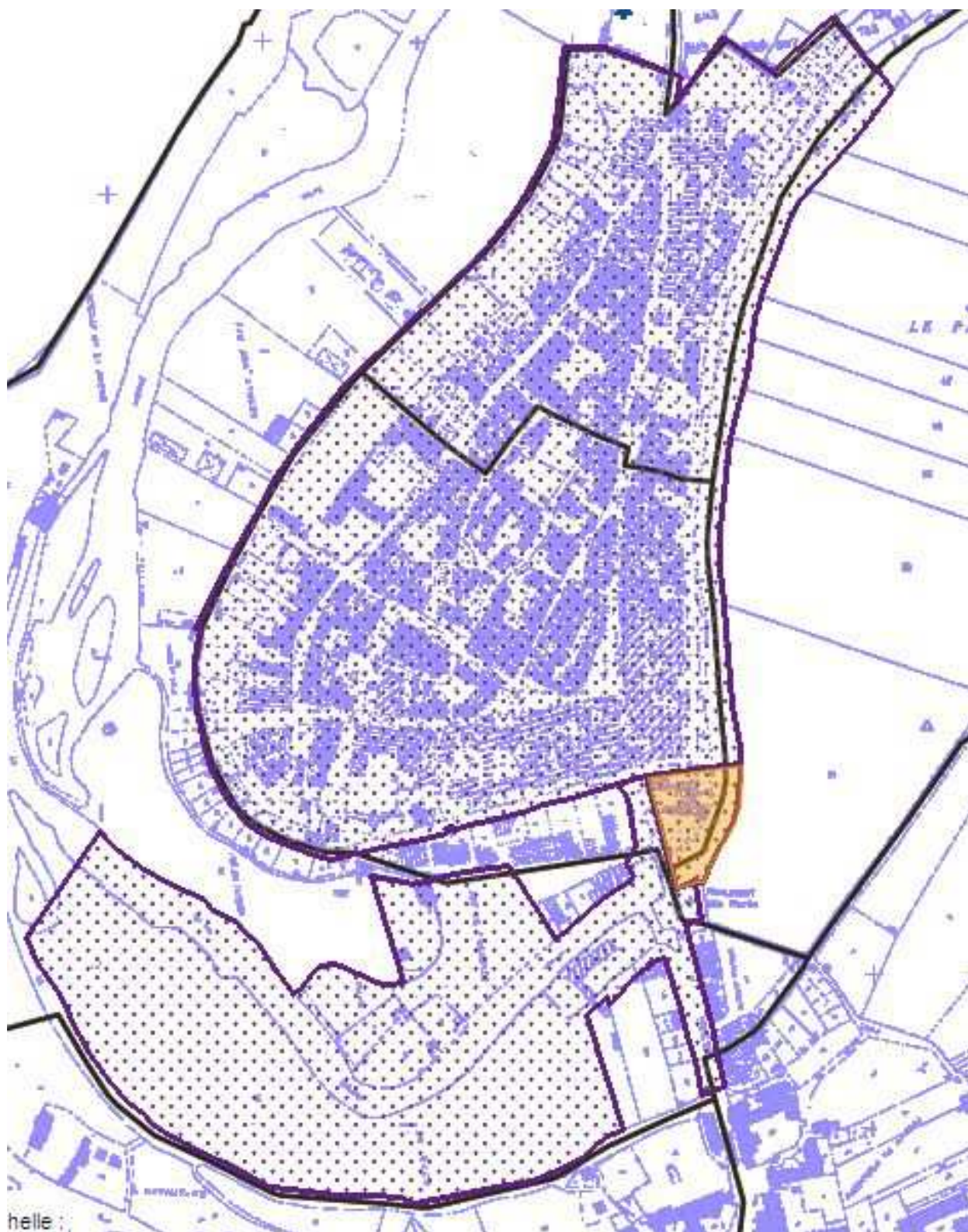
YONNE / SITE INSCRIT n°7

PARTIE SUD-EST DE LA VILLE DE NOYERS-SUR-SEREIN

Commune : Noyers-sur-Serein

Localisation géographique : environ 21 km au sud de Tonnerre

Date de l'inscription : 10 juin 1950



FICHE D'IDENTITE DU SITE

Intitulé de l'arrêté d'inscription :

- Ensemble constitué par la partie Est de la ville de Noyers-sur-Serein et par le groupe de maisons situé rue de l'église (angle nord-est de l'église)

Modalités de l'inscription :

Arrêté du Ministre de l'Education Nationale vu l'avis émis par la commission départementale des sites

Statut de propriété au moment de l'inscription :

Propriété publique et privée

Superficie :

Ponctuelle

Qualification du site :

Site rural

Caractéristiques intrinsèques : constructions, jardins, cours d'eau

Intérêt patrimonial au titre de la loi du 2 mai 1930:

Site d'intérêt pittoresque, paysager et historique régional

Autres protections (site classé, MH, abords MH, ZPPAUP, secteur sauvegardé):

- **Protection simultanée :**
 - Inscription au titre des sites de la Promenade du Pré de l'Echelle
- **Protections ultérieures :**
 - Inscription au titre des sites de la ville intra-muros le 16 avril 1969
 - Création de la ZPPAUP le 20 décembre 1991

Inventaire général du patrimoine culturel (base Mérimée)

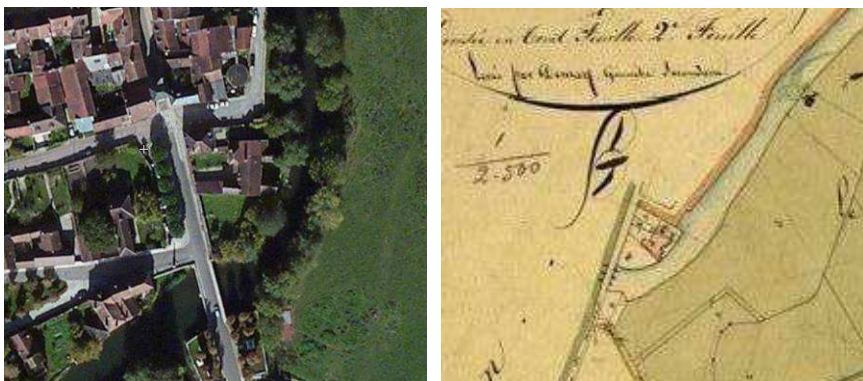
Plus de 70 fiches sur Noyers

Inventaires, protection et gestion au titre des milieux naturels

Sans objet

CARACTERISTIQUES DU SITE

La totalité de ce site inscrit en 1950 a été ultérieurement incluse dans le site inscrit du 16 avril 1969 qui protège l'ensemble de la ville intra-muros de Noyers-sur-Serein, à l'exception d'un petit ensemble bâti ancien situé à l'extérieur de l'ancienne enceinte, entre l'entrée principale de la ville fortifiée, la Porte Peinte, et le Serein.



Cet ensemble bâti a été édifié le long de l'ancienne levée qui conduisait de la terrasse sur le Serein à la Porte Peinte après la démolition des ouvrages défensifs au début du 19^{ème} siècle, à l'emplacement des anciens glacis.



Les murs en pierre sèche érigés avec les pierres des démolitions des anciennes fortifications qui délimitent l'ensemble bâti rue la Porte Peinte sont caractéristiques des aménagements des jardins qui ceignent la ville sur l'emplacement des anciens fossés et glacis. Leur caractère très minéral contraste avec la végétation naturelle des jardins qui bordent le Serein.



SON ENVIRONNEMENT

Le site inscrit est situé à l'entrée sud de la ville fortifiée. Il participe à la fois de l'espace urbain de la traversée du méandre qui constitue l'entrée principale de la ville et des paysages naturels du Serein. La ville de Noyers-sur-Serein est identifiée comme l'un des dix ensembles bâtis remarquables de l'Yonne par l'Atlas des paysages de l'Yonne.

SON EVOLUTION

Utilisation et fréquentation du site

L'ensemble bâti est une propriété privée.

Etat du site

L'ensemble du site : murs de clôture, constructions anciennes, jardins arborés et berges du Serein a conservé toutes ses qualités patrimoniales et paysagères.

EVALUATION REGLEMENTAIRE

La protection du site inscrit est assurée par la ZPPAUP qui couvre l'ensemble de la ville et de ses abords et dont la création en 1991 a suspendu les effets du site inscrit.

RECOMMANDATIONS DE GESTION

La création de la ZPPAUP en 1991 a suspendu les effets du site inscrit et ce sont, depuis cette date, les règles de protection de la ZPPAUP qui s'appliquent au site inscrit. Le site inscrit fait partie de l'entité patrimoniale remarquable de la traversée du méandre identifiée et protégée par la ZPPAUP.

- Entretien des murs en pierres sèches.
- Conserver à la végétation des rives du Serein son caractère naturel.